

**Lundi 5
septembre
2022**

Newsletter Hebdomadaire

Les rendez-vous à ne pas manquer

- **Mardi 6 septembre**
16:00 : ISM Services / US
- **Mercredi 7 septembre**
3:30 : PIB réel / UE
20:00 : Livre belge – FED / UE
- **Jeudi 8 septembre**
14:15 : Taux directeurs – FED / UE
15:10 : Discours Jerome Powell / US
- **Vendredi 9 septembre**
03:30 : Inflation CPI / Chine
Journée : Conseil européen sur l'énergie / UE

Performances hebdomadaires

Taux	ESTER	OAT 2 ans ²	OAT 10 ans ³	T-Bills 10Y ³
Rendement	- 0,083%	+ 0,953%	+ 2,147%	+ 3,189%

1- ESTER : Taux de référence des dépôts interbancaires

2- OAT : Taux auquel se refinance la France sur une durée (taux pour 2 et 10 ans dans le tableau ci-dessus)

3- T-Bills : Taux auquel se refincent les Etats-Unis sur 10 ans

Indices*	CAC 40	S&P 500	Eurostoxx 50
Cours Clôture S-1	6 167,51	3 924,26	3 544,38
Performance hebdo	- 1,70%	- 3,29%	- 1,65%
Perf YTD	- 13,78%	- 17,66%	- 17,54%

* Indices TR

Devises	EUR/USD
Cours Clôture S-1	0,9954
Performance hebdo	- 0,12%
Perf YTD	- 12,45%

Côté Macro

France : Point sur les statistiques économiques de la semaine

Premièrement, le PIB français ressort en croissance sur le deuxième trimestre à +0.5%. Des craintes de récession avaient surgi après un premier trimestre 2022 en recul de 0.2%. Cette éventualité est définitivement balayée car selon les normes économiques, deux trimestres consécutifs de ralentissement du PIB sont nécessaires pour valider ce phénomène. Deuxième bonne nouvelle, la hausse de l'inflation ralentit légèrement en août à 5.8% en rythme annualisé. La raison provient essentiellement de la baisse des cours du pétrole (composante de l'énergie). Les prix alimentaires poursuivent leur hausse, néanmoins en moindre mesure. Ensuite, la confiance des ménages en matière de perspectives énergétiques continue de chuter de 0.8% sur le mois de juillet. Finalement, les prix à la production industrielle augmentent de 25.9% sur un an en juillet contre 25.2% en juin.

Crise énergétique : Fin des livraisons de gaz Russe

La Russie a annoncé ne pas redémarrer l'approvisionnement de gaz en Europe à partir de son gazoduc Nord Stream 1. La Russie utilise l'argument d'une fuite d'huile mais ce sont bien des représailles vis-à-vis des sanctions européennes contre la guerre en Ukraine. De son côté, l'Europe refuse de régler la note des livraisons de gaz en roubles pour deux raisons. D'un côté, la devise de paiement est l'euro et de l'autre, utiliser le rouble reviendrait à financer la machine de guerre Russe. Suite à cette nouvelle, plusieurs pays européens ont mis en place des plans d'urgence de lutte contre l'inflation. Ainsi, l'Allemagne a annoncé un plan d'urgence anti-inflation pour un montant de 65 milliards d'euros. L'objectif sera de protéger le pouvoir d'achat des consommateurs et l'activité opérationnelle des entreprises. Le pays très dépendant aux importations de gaz Russe reste confiant quant au passage de l'hiver car les réserves sont pleines à 85%.

Lundi 5
septembre 2022**Coté Micro****Vivendi / TF1 : Conflit commercial sur la
distribution des chaînes**

Depuis vendredi dernier, le média Canal+, filiale du groupe Vivendi elle-même détenue par Vincent Bolloré, a renoncé à la diffusion des chaînes télévisées du groupe T.F.1 (TMC, TFX, TF1 Séries Films et LCI). Ces chaînes ne sont donc plus disponibles pour les abonnés de Canal+, soit près de 12 millions de téléspectateurs. Le refus de Canal+ provient des exigences commerciales de TF1. En effet, pour renouveler le contrat de distribution liant les 2 parties, TF1 a fortement augmenté ses droits de distribution alors même que la chaîne est gratuite sur la TNT. TF1, contrôlée par le groupe Bouygues, envisage de porter plainte contre Canal+. Canal+ demande à l'Etat français d'intervenir auprès de TF1 pour diffuser ses chaînes gratuitement. Un conflit similaire avait déjà eu lieu en 2018 entre les 2 parties.

Vous souhaitez approfondir les sujets traités ou faire un point plus large sur votre situation, nos équipes se tiennent à votre disposition :
contact@fastea.capital.fr

**Showroomprivé : Sortir totale de Thierry
Petit du capital de SRP**

Le site de vente privée SRP Groupe a indiqué que son cofondateur Thierry Petit a cédé l'ensemble de ses parts à David Dayan le PDG actuel et second cofondateur. La transaction s'est fait au prix d'1€ par action alors même que le cours de SRP Groupe est de 1.11 €. Le nombre de titres acquis par David Dayan est proche des 14 millions. La transaction a eu lieu le 31 août 2022. Le PDG détient maintenant environ 40% du capital suivi par carrefour avec 8.74%.

RETROUVEZ TOUTE
NOS ACTUALITES sur
[fastea-capital.fr](https://www.fastea-capital.fr)

Vous pouvez également
nous suivre sur

